

Plus de privilèges, plus de prix réduits

Programme d'achat
exclusif pour le personnel
d'établissements vétérinaires




cdmv

Programme d'achat
exclusif pour le personnel
d'établissements vétérinaires

Contribuer à faire *plus pour les vétérinaires* en facilitant l'accès à une vaste gamme de produits à prix réduit : voilà une autre façon pour CDMV de redonner aux professionnels qui se dévouent quotidiennement à l'optimisation de la santé animale.

Fière de solides partenariats avec des manufacturiers réputés, CDMV facilite l'accès, pour ses clients, à une multitude de produits disponibles via les commandes en ligne : nourriture, accessoires, produits d'hygiène, vêtements de travail et autres.



**Avantages pour le personnel
d'établissements vétérinaires**

Économies substantielles.

Livraison gratuite à l'établissement vétérinaire affilié*.

Aucun minimum de commande exigé.



**Avantages pour le propriétaire
de l'établissement**

Aucuns frais de transaction à assumer.

Pas de gestion d'inventaire supplémentaire ni de logistique.

L'équipe teste et adopte une variété de produits, lui permettant d'élargir ses connaissances et ainsi personnaliser ses recommandations.



Ouvrir un compte : trois étapes faciles

- 1 -

Complétez le [formulaire d'ouverture de compte](#).

- 2 -

Créez vos codes d'accès en utilisant le numéro d'identification personnel que vous recevrez par courriel.

- 3 -

Commandez, réglez vos achats par carte de crédit et le tour est joué!

* Aucune livraison à domicile. Des frais de livraison pourraient s'appliquer si la commande ne peut être jumelée à celle de l'établissement vétérinaire affilié.

Des questions?

Service à la clientèle : 1 800 668-2368
cdmv.com





Modalités

Programme d'achats exclusif pour le personnel d'établissements vétérinaires

Vétérinaires propriétaires

La participation à ce programme pour les membres de votre personnel se fait sur une base volontaire.

Dans le cas d'une participation au programme, vous devez :

- conseiller les membres du personnel sur le soin de leurs animaux et sur la meilleure alimentation à leur fournir en lien avec leurs achats
- approuver et signer les demandes d'ouverture de compte des membres du personnel de votre établissement vétérinaire
- accepter que les commandes des membres du personnel que vous avez approuvées soient livrées à votre établissement vétérinaire. Notez d'ailleurs que CDMV mettra en œuvre tous les moyens dont elle dispose afin de jumeler les livraisons des commandes de votre établissement vétérinaire à celles des membres de votre personnel
- tenir une liste à jour des membres de votre personnel et aviser CDMV par courriel à account.info@cdmv.com dans le cas où un membre du personnel ne serait plus un employé de votre établissement vétérinaire.

Pour toute question concernant le programme d'achats exclusif, veuillez vous adresser directement au représentant du fabricant de nourriture.



Modalités

Programme d'achats exclusif pour le personnel d'établissements vétérinaires

Personnel d'établissements vétérinaires

Validité du programme

Afin d'être admissible à ce programme d'achats, le vétérinaire propriétaire de votre établissement vétérinaire affilié doit d'abord avoir accepté que les membres de son personnel y participent.

Aucune autre promotion ni aucun autre programme de rabais ne peuvent être jumelés à ce programme.

Type de commande

Commande en ligne exclusivement au www.cdmv.com.

Type de paiement

Les commandes en ligne sont traitées exclusivement par l'intermédiaire du paiement par carte de crédit. Seules les cartes Visa^{MD} et Mastercard^{MD} sont acceptées. Au moment de passer la commande, une autorisation préalable sera prélevée sur la carte de crédit choisie pour régler la commande. Le paiement est alors appliqué à votre carte de crédit au moment de l'expédition et de la facturation de la commande.

Quantité minimale d'une commande

Aucun achat minimal requis.

Produits qui peuvent être commandés

Seuls les produits en inventaire peuvent être commandés. Les produits en rupture de stock pourront être commandés à une date ultérieure lorsqu'ils seront de nouveau disponibles.

Heures limites de commande

Les heures limites de commandes sont les mêmes que celles de votre établissement vétérinaire affilié.

Frais et délais de livraison

Livraison sans frais à votre établissement vétérinaire affilié seulement. Aucune livraison à domicile.

Des frais de livraison pourraient s'appliquer dans le cas où votre commande ne pourrait être jumelée à celle de votre établissement vétérinaire affilié. On vous recommande donc de passer votre commande le même jour que celle de votre établissement vétérinaire affilié afin que CDMV puisse jumeler les livraisons.

Le délai de livraison des commandes est de 24 à 72 heures.

Repérage de votre commande

L'état de votre commande peut être consulté en ligne dans la section eServices. Veuillez ensuite vérifier avec la personne responsable de la réception de commandes dans votre établissement vétérinaire affilié si votre commande a été livrée afin que vous puissiez la cueillir.

Politique de retour

La [politique de retour](#) des produits est la même que celle de votre établissement vétérinaire affilié.

Cessation d'emploi

Dans le cas où vous ne seriez plus membre du personnel de votre établissement vétérinaire affilié, vous devez aviser CDMV par courriel à account.info@cdmv.com.

Garantie

CDMV respectera intégralement la garantie offerte par le fabricant, mais n'offrira aucune garantie supplémentaire.

Propriété et risques

Les marchandises livrées et les droits connexes demeurent la propriété de CDMV jusqu'au paiement final et complet des achats facturés. À partir du moment de la réception des marchandises, vous assumez tous les risques imputables à la perte des marchandises ou aux dommages qui leur sont causés jusqu'à audit paiement et ce, sans restriction.

Suivi de livraison et réclamations

Même si la responsabilité de CDMV cesse au moment de la prise en charge des colis par le transporteur, le service à la clientèle de CDMV effectuera pour vous les réclamations auprès des transporteurs. Cependant, votre collaboration dans ce cas est essentielle et ce, dès la réception de votre commande.

Avant d'apposer la signature sur le connaissement, la personne responsable de la réception des commandes dans votre établissement vétérinaire affilié doit bien vérifier le nombre de colis que vous recevez et indiquer clairement sur le connaissement tout bris, anomalie ou boîte manquante, s'il y a lieu. Une omission de sa part peut occasionner le refus du transporteur d'en assumer la responsabilité.

Tout constat de produits manquants ou endommagés ou toute erreur d'exécution d'une commande doit être signalé au service à la clientèle de CDMV dans les 48 heures suivant la réception de la marchandise.

Responsabilité

CDMV décline toute responsabilité pour les erreurs de publication ou pour toute conséquence qui pourrait découler de l'information affichée dans le site www.cdmv.com.

Conditions des fabricants

Vous devez respecter la limite d'achat de nourriture qui s'applique s'il y a lieu et vos achats ne doivent servir qu'à la consommation de vos propres animaux seulement.

Pour toute question concernant le programme d'achats exclusif, veuillez vous adresser directement au représentant du fabricant de nourriture.